

BRILLE

DANS TES DÉPLACEMENTS

À pied, sois visible!

- ★ Lorsqu'il pleut, qu'il neige ou qu'il fait noir, les conducteurs voient moins bien les piétons qui se déplacent tout près d'eux. Il est donc essentiel d'être visible et de respecter le Code de la sécurité routière. Voici quelques conseils de sécurité afin d'adopter des comportements sécuritaires.



Quoi faire lors de tes déplacements?

// Prends le temps de faire le chemin de la maison à l'école avec tes parents afin de connaître l'itinéraire à suivre et d'être attentif à la signalisation (passages pour piétons, feux pour piétons et points de repère).

// **C'est obligatoire!** S'il n'y a pas de trottoir, tu dois marcher sur le bord de la chaussée et idéalement face à la circulation afin que tu puisses voir venir les voitures.



// **Porte des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes.**
Tu peux aussi ajouter un accessoire réfléchissant sur ton sac à dos ou ton manteau.

Quoi faire avant de traverser ?



// Prends le temps de regarder aux alentours et **assure-toi que la voie est libre.**

// N'oublie pas qu'il est important de **vérifier la circulation avant de traverser** en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière.

// **Assure-toi que le conducteur t'a vu** et que la voiture est arrêtée avant de mettre le pied dans la rue.

// **Traverse de façon sécuritaire** aux intersections ou aux passages pour piétons et privilégie ceux surveillés par des brigadiers, s'il y en a.

// **Respecte** les feux pour piétons ou les feux de circulation.